



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FREDERIC LEFEBVRE

SECRETARE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBERALES ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 22 mars 2012
N° 595

Frédéric LEFEBVRE annonce le lancement de la 2ème édition de l'appel à projets « Centres multiservices partagés »

Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé des Services, annonce le lancement de la 2ème édition de l'appel à projets « Centres multiservices partagés », doté d'un budget d'un million d'euros.

Cet appel à projets, inscrit dans le plan d'actions en faveur du soutien à l'innovation dans les entreprises de services présenté par le Secrétaire d'Etat le 9 novembre 2011, doit permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises de services par la mise en place de plateformes multiservices partagées innovantes.

Cet appel à projets, géré par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, a pour objet :

- d'inciter les sociétés de services aux entreprises (qui sont à plus de 90% des TPE) à se constituer en plateformes multiservices, pour innover dans leur offre de services aux entreprises, en initiant des travaux collaboratifs avec des écoles, des universités ou autres centres de recherches, pour apporter de nouvelles solutions interprofessionnelles à des problèmes posés par leurs clients, industriels ou non ;
- de permettre à ces entreprises de renforcer leur compétitivité en décloisonnant les métiers de services, en offrant un bouquet innovant de services adapté à la demande de leurs clients et en étant plus visibles auprès des donneurs d'ordres privés ou publics.

Par ailleurs, les professions réglementées de services aux entreprises, notamment experts comptables, avocats, architectes, peu représentées dans la 1ère édition de l'appel à projets sont particulièrement invitées à participer à cette nouvelle édition, aux cotés des professions de services non réglementées.

Les dossiers devront être déposés à la DGCIS au plus tard le 29 juin 2012. Le cahier des charges de l'appel à projets et le modèle type de réponse sont disponibles sur le site internet du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (www.pme.gouv.fr).

Contacts :

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : Sophie LE MOUEL - 01 53 18 40 61

DGCIS : centres-multiservices-aap.dgcis@finances.gouv.fr